

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

30 juin 2024

FNB ingénieurs d'obligations de base Manuvie

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels ou intermédiaires du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels ou intermédiaires, sur demande et sans frais, en composant le 1 877 426-9991, en écrivant à Gestion de placements Manuvie limitée, 200 Bloor Street East, North Tower, Toronto (Ontario) M4W 1E5, ou en visitant notre site Web, à gpmanuvie.ca, ou celui de SEDAR+, à sedarplus.ca. Des exemplaires du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds peuvent aussi être obtenus sans frais en utilisant l'une des façons susmentionnées. Vous pouvez aussi communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds renferme certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds, à l'exception des données passées, qui porte sur des activités ou des événements qui, selon le conseiller en valeurs, devraient ou pourraient se produire à l'avenir, y compris toute opinion sur le rendement financier prévu, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « s'attendre à » et autres expressions analogues caractérisent les déclarations prospectives. Ces déclarations comportent différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le

rendement financier réel diffère considérablement du rendement prévu ou des autres attentes formulées aux présentes. Le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale. Le conseiller en valeurs n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, à moins que la loi sur les valeurs mobilières ne l'exige. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris toute opinion, sont fondées sur des sources réputées fiables, mais rien ne garantit qu'elles sont à jour, exactes ou complètes. Elles sont fournies à titre d'information et pourraient être modifiées sans préavis.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Gestion de placements Manuvie limitée (« GP Manuvie limitée » ou le « gestionnaire ») est le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») du FNB ingénieux d'obligations de base Manuvie (le « Fonds »).

Ce rapport présente les opinions du conseiller en valeurs au 30 juin 2024 et ne vise pas à donner des conseils de nature juridique, comptable ou fiscale, ou portant sur des placements particuliers. Les points de vue, les titres en portefeuille et la répartition peuvent avoir changé après cette date. Pour obtenir des renseignements à jour sur les fonds, veuillez téléphoner au 1 877 426-9991 ou visiter notre site Web à gpmanuvie.ca.

Résultats

Les parts ordinaires du Fonds ont produit un rendement de 0,0 % pour la période de six mois close le 30 juin 2024, comparativement à -0,4 % pour l'indice de référence, l'indice des obligations universelles FTSE Canada (l'« indice de référence »). L'écart entre le rendement des parts ordinaires et celui de leur indice de référence découle des frais de gestion et de divers autres facteurs.

Les obligations canadiennes ont légèrement baissé au cours du premier semestre de 2024. La baisse s'est produite principalement au cours du premier trimestre de l'année, car les rapports économiques canadiens ont produit des résultats mitigés et le taux d'inflation d'un exercice à l'autre est demeuré élevé. Ces évolutions ont brouillé les pistes en ce qui concerne une réduction des taux d'intérêt à court terme par la Banque du Canada et ont conduit les investisseurs à repousser leurs attentes à cet égard; en effet, ceux-ci anticipent maintenant une première baisse en juin plutôt qu'en mars. Comme prévu, la Banque du Canada a abaissé les taux d'intérêt à court terme en juin (sa première baisse de taux depuis mars 2020), et elle a donné à entendre que d'autres réductions de taux étaient à venir plus tard dans l'année.

Malgré leur chute pendant les deux derniers mois de la période, les rendements obligataires canadiens ont augmenté dans l'ensemble, entraînant une baisse du cours des obligations. Les rendements sectoriels ont varié : les obligations de sociétés à haut rendement et de première qualité ont dégagé des rendements positifs pendant le semestre, tandis que les obligations fédérales et provinciales ont connu la plus forte baisse en raison de leur sensibilité relativement élevée aux taux d'intérêt.

Le FNB ingénieux d'obligations de base a surpassé l'indice des obligations universelles FTSE Canada au cours de la première moitié de 2024. La répartition sectorielle a principalement contribué au rendement relatif. La surpondération des obligations de sociétés de première qualité et la sous-pondération des obligations d'État par rapport à l'indice de référence ont été des sources de valeur ajoutée.

Au sein des obligations de sociétés, la surpondération des obligations de sociétés notées BBB et la sous-pondération des obligations notées AAA ont ajouté une valeur supplémentaire. La sélection des titres dans les secteurs des services financiers et des communications a également accru la valeur.

À la fin du trimestre, le FNB avait un rendement à l'échéance de 4,70 %, soit 47 points de plus que celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition du portefeuille ou la répartition sectorielle du produit, et aucun changement n'a été apporté à son processus ou à sa philosophie de placement. Les modifications des positions sectorielles et de la durée découlent d'un rééquilibrage mensuel régulier aux fins de la réoptimisation du modèle.

L'actif net du Fonds a augmenté pour s'établir à 155,7 millions de dollars au cours de la période, alors qu'il était de 23,6 millions de dollars à la fin de décembre 2023. Cette augmentation s'explique principalement par les ventes nettes positives au cours de la période.

Événements récents

L'inflation et les indications sur la future croissance économique continueront de déterminer les taux d'intérêt jusqu'au second semestre de 2024. De même, les décisions que prendront les banques centrales dépendront de la baisse continue de l'inflation et de la vigueur de l'économie sous-jacente. Ces indicateurs, en retour, sont liés aux effets des hausses de taux précédentes, qui se font sentir d'un bout à l'autre du système économique.

Changements dans la composition du comité d'examen indépendant

Renée Piette a été nommée membre du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds, et son mandat a commencé le 20 mars 2024. Le mandat de Robert Robson à titre de membre du CEI est arrivé à expiration le 30 avril 2024. Le changement dans la composition du CEI n'a pas eu d'incidence importante sur le Fonds ni sur les porteurs de titres du Fonds.

Opérations avec des parties liées

Gestionnaire et conseiller en valeurs

GP Manuvie limitée, une filiale indirecte entièrement détenue par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, est le gestionnaire du Fonds. GP Manuvie limitée assure la gestion de l'ensemble des activités du Fonds et en assume la responsabilité, et fournit au Fonds des services d'administration, dont la communication de la valeur liquidative du Fonds et de ses parts, la préparation de tous les documents de placement du Fonds et tous les services liés à l'émission et au rachat des parts du Fonds. De temps à autre, GP Manuvie limitée peut, au nom du Fonds, conclure des opérations ou des ententes avec d'autres membres du groupe de sociétés de Manuvie ou certaines autres personnes ou sociétés

apparentées ou liées au Fonds, ou conclure des opérations ou des ententes qui les concernent.

Le conseiller en valeurs est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, il prend des décisions de placement de même que des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements du portefeuille, y compris toutes les dispositions nécessaires relatives aux ententes de courtage. Les honoraires pour ces services de gestion de placements font partie des frais de gestion.

Le Fonds a payé des frais de gestion d'environ 101 000 \$ pour la période. Pour obtenir plus de renseignements sur le calcul des frais de gestion, veuillez vous reporter à la rubrique *Frais de gestion* du présent document.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le Fonds. Ils ont pour objet de vous aider à comprendre le rendement du Fonds au cours de la période et pour chacun des cinq derniers exercices ou pour les périodes depuis la création du Fonds si elles sont plus courtes. Les tableaux qui suivent présentent les données pour la période intermédiaire close le 30 juin 2024 et pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque exercice, ou de la date de création au 31 décembre pour la première période suivant la création, sauf indication contraire.

FNB ingénieux d'obligations de base Manuvie

Actif net par part du Fonds⁽¹⁾ (\$)

Parts ordinaires

	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net au début de la période	8,60	8,23	9,58	10,06	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :					
Total des revenus	0,16	0,31	0,30	0,27	0,03
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	-
Gains (pertes) réalisés de la période	-	(0,14)	(0,63)	(0,13)	-
Gains (pertes) latents de la période	0,04	0,50	(0,66)	(0,11)	0,06
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation⁽²⁾	0,19	0,65	(1,01)	0,01	0,09
Distributions :					
Revenu (hors dividendes)	0,12	0,26	0,26	0,25	0,01
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions totales de la période⁽³⁾	0,12	0,26	0,26	0,25	0,01
Actif net à la fin de la période	8,48	8,60	8,23	9,58	10,06

⁽¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers intermédiaires non audités pour la période et des états financiers annuels audités du Fonds.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution provenant de l'exploitation est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires

Parts ordinaires

	30 juin 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁽¹⁾ (\$)	155 742	23 641	6 171	4 789	3 773
Nombre de parts en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	18 375	2 750	750	500	375
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾ (%)	0,23	0,24	0,24	0,24	0,25
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,24	0,25	0,26	0,26	0,33
Ratio des frais d'opérations ⁽³⁾ (%)	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁽⁴⁾ (%)	30,87	77,77	121,66	120,29	21,50
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾ (\$)	8,48	8,60	8,23	9,58	10,06
Cours de clôture ⁽⁵⁾ (\$)	8,49	8,66	8,25	9,55	9,99

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges de la période indiquée (exception faite des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille), et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le Fonds calcule son RFG conformément aux exigences réglementaires. Le RFG ne tient pas compte des frais d'exploitation qui ont fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire, et auxquels il peut à son gré renoncer en tout temps, sans donner de préavis. Le RFG pour la période close le 30 juin 2024 est le RFG pour six mois qui a été annualisé et peut changer en raison des fluctuations de la valeur liquidative moyenne du Fonds et des modifications des frais imputés au Fonds pendant le reste de l'exercice. Il peut différer du RFG final pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

⁽³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁽⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital impossibles au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

⁽⁵⁾ Les cours de clôture des parts ordinaires correspondent à ceux de la dernière transaction les 28 juin 2024, 29 décembre 2023, 28 décembre 2022, 30 décembre 2021 et 16 décembre 2020.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, paie les services de gestion de placements du conseiller en valeurs ainsi que les frais de courtage aux courtiers inscrits, et s'assure que tous les autres services administratifs requis sont fournis au Fonds. Les autres services administratifs comprennent la commercialisation, la publicité, le développement des produits, les technologies de

l'information et les services commerciaux de nature générale. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion, qui sont fondés sur la valeur liquidative de chaque série du Fonds le jour de bourse précédent, calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le tableau ci-après présente, sous forme de pourcentage des frais de gestion, les frais payés à même les frais de gestion pour les parts du Fonds.

Parts	Frais payés à même les frais de gestion (%)		
	Frais de gestion (%)	Rémunération du courtier	Gestion de placements, administration et autres
Parts ordinaires	0,22	s. o.	100,00

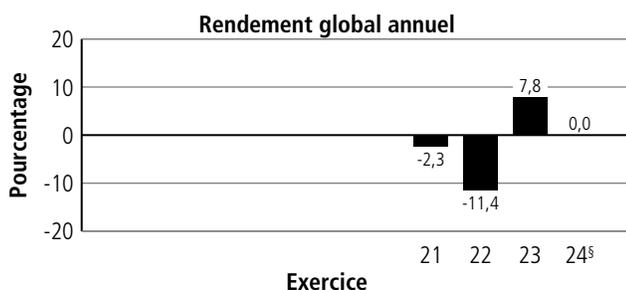
Rendement passé

Les données sur le rendement présentées sous la rubrique *Rendement annuel* supposent le réinvestissement de toutes les distributions versées par le Fonds, au cours des périodes indiquées, dans des parts additionnelles du Fonds. Les données sur le rendement passé ne tiennent pas compte des frais de souscription, des frais de rachat, des frais de placement ou d'autres frais accessoires, ni de l'impôt à payer par les porteurs de parts qui peuvent réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique qui figure ci-après présente le rendement historique annuel du Fonds et sa variation d'un exercice à l'autre. Le rendement annuel correspond à la variation, en pourcentage, de la valeur d'un placement du 1^{er} janvier au 31 décembre, sauf indication contraire. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

Parts ordinaires



^s Rendement sur six mois du 1^{er} janvier au 30 juin 2024.

Aperçu du portefeuille

Répartition de l'actif (%)

Obligations	99,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Autres actifs moins les passifs	(0,3)
Total	100,0

Répartition sectorielle (%)

Obligations de sociétés	49,6
Obligations provinciales	25,2
Obligations fédérales	19,3
Obligations municipales	5,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Autres actifs moins les passifs	(0,3)
Total	100,0

Répartition géographique (%)

Canada	96,8
États-Unis	1,2
Grande-Bretagne	1,1
Jersey	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,0
Autres actifs moins les passifs	(0,3)
Total	100,0

Les 25 principaux titres en portefeuille*

Émetteur	% de la valeur liquidative
Banque de Montréal, 4,54 %, 18 déc. 2028	3,4
Obligations du gouvernement du Canada, 1,75 %, 1 ^{er} déc. 2053	3,4
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,60 %, 15 déc. 2027	3,1
CPPIB Capital, Inc., 3,00 %, 15 juin 2028	3,1
Province de Québec, 5,00 %, 1 ^{er} déc. 2038	2,2
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 juin 2028	2,0
Banque Équitable, 3,36 %, 2 mars 2026	1,9
Obligations du gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} déc. 2055	1,8
La Banque Toronto-Dominion, 4,68 %, 8 janv. 2029	1,8
Fonds de placement immobilier RioCan, 6,49 %, 29 sept. 2026	1,8
Financière General Motors du Canada Ltée, 1,75 %, 15 avr. 2026	1,8
Obligations du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 ^{er} mars 2027	1,7
Province de la Saskatchewan, 2,55 %, 2 juin 2026	1,6
Fonds de placement immobilier SmartCentres, 1,74 %, 16 déc. 2025	1,6
Province de l'Alberta, 2,20 %, 1 ^{er} juin 2026	1,6
Transcontinental, Inc., 2,67 %, 3 févr. 2025	1,4
Ville de Montréal, 2,75 %, 1 ^{er} sept. 2026	1,4
Province de l'Ontario, 2,65 %, 2 déc. 2050	1,3
Province de l'Ontario, 4,65 %, 2 juin 2041	1,3
Obligations du gouvernement du Canada, 4,00 %, 1 ^{er} mai 2026	1,2
Emera, Inc., 4,84 %, 2 mai 2030	1,2
Province de la Colombie-Britannique, 2,95 %, 18 déc. 2028	1,2
Province de l'Ontario, 4,60 %, 2 juin 2039	1,2
Les Compagnies Loblaw Ltée, 4,49 %, 11 déc. 2028	1,2
Barclays PLC, 2,17 %, 23 juin 2027	1,1
Total	45,3

* Tous les titres sont en date du 30 juin 2024. Les titres peuvent différer après cette date. Si le Fonds détient moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Vous pouvez obtenir des mises à jour trimestrielles en téléphonant au 1 877 426-9991 ou en visitant notre site Web à gpmannuvie.ca.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

gpmanuvie.ca

Des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux placements dans des fonds communs de placement. Veuillez lire les aperçus du FNB ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués sont les rendements globaux annuels composés dégagés antérieurement par les fonds et tiennent compte des variations de la valeur unitaire des titres ainsi que du réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ou d'autres frais accessoires ou impôts payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les FNB Manuvie sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé, et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

32151722F 08/24